

# AGENDA



6, 13, 20 et 27  
Octobre 2021



14h00 - 16h00  
CET

## Série de séminaires juridiques

### Comment garantir les droits du travail aux travailleurs migrants sans-papiers dans une économie en évolution



International  
Labour  
Organization



Les travailleurs sans-papiers ont des droits et des protections régis par une variété de cadres légaux internationaux, régionaux et nationaux – en tant qu'êtres humains, comme travailleurs et employés, et comme victimes de crime.

Cela inclut des droits issus de plusieurs réglementations européennes, incluant – par exemple – le droit à des conditions de travail qui respectent la santé, la sécurité et la dignité, avec des heures de travail limitées et des périodes de repos (Charte des Droits Fondamentaux de l'UE), le droit à des salaires payés et des mécanismes de plainte effectifs (Directive sur les Sanctions à l'Encontre de Employeurs), et le droit pour l'institution de garantie financière compétente de prendre en charge (avec une responsabilité limitée) les créances impayées en cas d'insolvabilité de l'employeur (Directive sur l'Insolvabilité des Employeurs), ainsi que les droits, les aides et les services aux victimes, lorsqu'elles sont victimes de la criminalité, y compris de la traite des êtres humains (Directive sur les Victimes, Directive sur la Lutte contre la Traite des êtres humains).

Cependant, ils font face à d'importants défis en exerçant leurs droits sur le lieu de travail, aussi bien au travers des cours pénales, cours civiles, et des tribunaux du travail, ou des mécanismes de plainte des autorités d'inspection. Cela entrave les efforts visant à garantir des conditions de travail décentes, à prévenir l'exploitation et à y remédier, et finalement à réformer les secteurs dans lesquels l'exploitation des travailleurs et le travail non déclaré sont répandus.

Les principaux obstacles sont, entre autres, les craintes et les risques d'application des lois sur l'immigration et de représailles de la part d'employeurs frauduleux, les difficultés à fournir des preuves suffisantes, ainsi que l'accès insuffisant aux informations sur leurs droits, aux

conseils juridiques et à la représentation. Certains travailleurs font face à des obstacles supplémentaires à cause des vides dans les protections du droit du travail et des mécanismes de responsabilisation pour des types de travail particuliers ou de relations de travail, par exemple, lorsqu'on travaille au pair, comme travailleur domestique ou comme travailleur du sexe, ou lorsqu'on est employé par des agences de recrutement ou des plateformes en ligne.

Cette série de séminaires juridiques en ligne équipera les praticiens et les défenseurs des outils pour renforcer leur défense des droits des travailleurs sans-papiers. Plus précisément, cette série vise à :

- Aider les professionnels du droit et les défenseurs des droits des migrants et des droits des travailleurs à utiliser les législations internationales et européennes pour faire valoir les droits des migrants sans-papiers en matière de travail
- Apprendre, à partir de différents contextes nationaux, les stratégies afin de renforcer la protection des droits des travailleurs sans-papiers en droit et en pratique
- Evaluer de manière critique et stratégique l'utilisation de recours en droit pénal pour les travailleurs sans-papiers
- Explorer les différents cadres juridiques qui établissent l'obligation de rendre des comptes et la responsabilité des employeurs, notamment dans les situations de sous-traitance et de chaînes de recrutement

 [www.picum.org/legal-seminar-2021](http://www.picum.org/legal-seminar-2021)

 [intern3@picum.org](mailto:intern3@picum.org)

 Anglais, Français, Espagnol

 En ligne

# SEMAINE 1



**Mercredi 6 Octobre 2021**



**14h00 - 16h00**

## Les droits des travailleurs sans-papiers comme « travailleurs » ou « employés » en vertu du droit européen et international

**Modératrice** : Lieve Verboven, Directrice, Bureau de l'Organisation International du Travail pour les pays de l'UE et du Benelux



### **Ouverture**

Michele LeVoy, Directrice, PICUM



### **Aperçu : le monde du travail et des travailleurs migrants**

Ludovic Voet, Secrétaire Confédéral, ETUC



### **Les normes internationales du travail et la protection des travailleurs migrants en situation irrégulière**

Katerine Landuyt, Spécialiste en Migration des Travailleurs, Organisation International du Travail



### **Le droit européen sur les conditions de travail et la prise en compte de l'évolution des relations et des situations de travail**

Adam Pokorny, Chef d'Unité, Droit du Travail, DG Emploi



### **Jurisprudence sur la définition de la relation de travail et l'application du droit européen du travail**

Vera Pavlou, Professeur en Droit du Travail, Ecole de Droit, Université de Glasgow

**Interlocuteur** : Steve Peers, Professeur, Ecole de Droit, Université d'Essex

# SEMAINE 2



**Mercredi 13 Octobre 2021**



**14h00 - 16h00**

## **Droits des travailleurs sans-papiers : en droit et en pratique : Etudes de cas nationaux**

**Modératrice :** Lucila Granada, PDG, Focus on Labour Exploitation (FLEX)

### **Ouverture**

Michele LeVoy, Directrice, PICUM

### **FRANCE : Droits au travail explicites et leur mise en œuvre par les Prud'hommes**

Gerard Ré, Secrétaire Général de L'UD CGT 06, Confédération Générale du Travail (France)

### **BELGIQUE : Mise en œuvre des dispositions de la directive sur les sanctions applicables aux employeurs en matière de salaire minimum et de mécanismes de plainte efficaces**

Jan Knockaert, Coordinateur, FAIRWORK Belgique

### **AUTRICHE : Comment UNDOK aide les travailleurs sans-papiers**

Susanne Kimm, Conseillère Jurique, UNDOK

### **ÉTATS-UNIS : Protéger les travailleurs contre les représailles : Quelques perspectives des États-Unis**

Laura Huizar, Directrice du Programme Justice pour les Travailleurs Immigrants, Projet National de Droit à l'Embauche (NELP)

**Interlocutrice :** Laurie Berg, Professeure Associée, Faculté de Droit, Université of Technologie Sydney

# SEMAINE 3



**Mercredi 20 Octobre 2021**



**14h00 - 16h00**

## Approches du droit pénal en matière d'exploitation des conditions de travail

**Modérateur** : Borislav Gerasimov, Coordinateur Plaidoyer et Communications, Alliance Mondiale Contre la Traite des Femmes, and Editeur de la Revue Lutte Contre la Traite des Êtres Humains

### **Ouverture**

Michele LeVoy, Directrice, PICUM

### **Exploitation grave du travail : aperçu de la législation européenne**

Ludovica Banfi, Gestionnaire de Projet, Recherche Sociale, Unité de Recherche et Données, Agence Européenne pour les Droits Fondamentaux

### **Le statut irrégulier ou précaire et le risque d'expulsion comme facteurs contribuant au travail forcé au sens de l'article 4 de la CEDH**

Conny Rijken, Professeur en traite des être humains et mondialisation, Département de droit pénal, Ecole de Droit de Tilburg

### **La protection des droits du travail dans le secteur agricole après l'affaire Manolada et le rôle de l'Inspection du Travail dans l'application de la Directive sur les Sanctions des Employeurs**

Konstantina Michopoulou, Avocate à la Cour Suprême (Association du Barreau d'Athènes), Enseignante Associée en Droits Humains (Université Ouverte Hellénique)

### **Cadres juridiques pénaux et contrôle des migrants**

Ioana Bărbulescu, Coordinatrice de réseaux (juridique et politique), FairTrials

**Interlocutrice** : Julia O'Connell Davidson, Professeur en Recherche Sociale, Ecole de Sociologie, Politique et Etudes Internationales, Université de Bristol

# SEMAINE 4



**Mercredi 27 Octobre 2021**



**14h00 - 16h00**

## Responsabilité et responsabilisation des entreprises et des employeurs

**Modératrice :** Giulia Laganà, Analyste Senior, Migration et les Droits au Travail, Open Society European Policy Institute



### **Ouverture**

Michele LeVoy, Directrice, PICUM



### **Santé et sécurité : dans quelle mesure le droit international et européen traite-t-il de la prévention et de la post-incidence ?**

Tim Tregenza, Gestionnaire Réseau, European Occupational Safety and Health Agency (EU-OSHA)



### **Responsabilité des employeurs en matière d'accidents du travail et indemnisation par l'État : l'exemple de la Belgique**

Roxanne Delie, Conseillère juridique, FAIRWORK Belgique



### **La responsabilité conjointe et solidaire dans les chaînes de sous-traitance**

Silvia Borelli, Professeur Associée en Droit du Travail, Université de Ferrara



### **Mettre en œuvre des mécanismes de diligence raisonnable et de plaintes sérieuses à travers les chaînes d'approvisionnement**

Emily Young, Partenaire Ethique Commerce, ASOS.com

**Interlocuteur :** Yvan Sagnet, Fondateur, Association NO CAP